



Santé et Travail

Ressources régionales pour l'Observation

* * *

CREAHI d'Aquitaine
Espace Rodesse
103ter rue Belleville
33063 BORDEAUX Cedex

Mél : info@creahi-aquitaine.org

Février 2005

Loïc HIBON
avec la participation de Bénédicte MARABET

Introduction

En 2004, une enquête réalisée¹ auprès des membres de la Plate-forme régionale d'observation sanitaire et sociale, a permis de repérer des attentes concernant la « **Santé au travail** ».

Il a donc été décidé d'explorer cette thématique², dans le cadre des objectifs de la Plate-forme, en essayant à travers des entretiens :

- d'identifier les organismes producteurs de données et d'enrichir, de leurs apports, la base de données des travaux mises à la disposition des membres,
- de cerner les besoins d'informations des acteurs de la Santé au travail, les problématiques mal documentées, éventuellement émergentes.

Dans le champ de la Santé au travail, l'Aquitaine regroupe des ressources très riches et jouit d'une dynamique de manifestations importante, atout auquel la Plate-forme se propose d'apporter sa contribution sur le plan de la diffusion de l'information, et pour lequel on peut évoquer :

- l'existence de plusieurs laboratoires de recherche et d'enseignement : Laboratoire Santé Travail Environnement, Laboratoire d'Ergonomie des Systèmes Complexes
- l'organisation de nombreux congrès et colloques d'envergure nationale, avec :
 - o en juin 2004, le 28^{ème} Congrès national de médecine et santé au travail s'est déroulé à Bordeaux³, sur le thème « *De l'actualité des risques professionnels à l'innovation en médecine et santé au travail* »
 - o en février 2005, le 8^{ème} salon / congrès national pour la maîtrise des risques professionnels et l'optimisation des conditions de travail dans l'industrie, le BTP, les services et la fonction publique : Preventica Sud-Ouest 2005 (Bordeaux 2 et 3 février 2005), avec une soixantaine de conférences et deux cents exposants professionnels
 - o les Journées annuelles sur la pratique de l'ergonomie (ARACT / Laboratoire d'ergonomie des systèmes complexes)⁴, celles de 2005 se déroulant du 23 au 25 mars

¹ Les programmes de travail 2004 des membres de la Plate-forme d'observation sanitaire et sociale - Objectifs, thèmes prioritaires et apports attendus de la plate-forme, *Actes de la Journée du 7 avril 2004*, B. Marabet, 2004

² Planification des travaux pour l'année 2004 et échanges avec les membres de la Plate-forme, *Actes de la Journée du 7 avril 2004*, M. Laforcade, 2004

³ Le numéro 100 des « *Documents pour le Médecin du Travail* » (4^{ème} trimestre 2004, pp 509 – 532), a publié une présentation d'une sélection de sessions, relatives à la santé mentale, l'éthique, l'évaluation des risques, la biométrie et à "maintien dans l'emploi et états de santé".

En ligne : [http://www.dmt-prevention.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/TD%20138/\\$File/TD138.pdf](http://www.dmt-prevention.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/TD%20138/$File/TD138.pdf)

⁴ Les sommaires des actes des Journées de 1994 à 2002 sont disponibles sur le site de l'ARACT : http://www.aquitaine.aract.fr/pdf/alire_actesergo.pdf

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Aquitaine (CRAMA)

Trois services interviennent directement dans le domaine « Santé et travail » :

1. **L'Echelon régional du service médical (ERSM) de l'Assurance maladie** – une rencontre avec M. le Dr SERRES, chef du service des maladies professionnelles, a permis de recueillir les informations sur le fonctionnement de ce service, les données produites, les évolutions repérées, les besoins...

Ce service, « technique », intervient au sein du **Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles** (CRRMP) (en collaboration avec un praticien hospitalier – M. le Pr. Brochard – et la DRTEFP – Mme le Dr Dalm -).

Destiné à l'instruction des demandes "*particulières*" de reconnaissance des maladies professionnelles et à la prise de décision, lorsque des critères médico-administratifs ne sont pas réunis par rapport aux attentes légales (*cf.* Tableaux des maladies professionnelles annexés au Code de la Sécurité sociale), le CRRMP traite ainsi 250 à 300 dossiers par an environ, ce qui représente à peu près un quart à un tiers des maladies professionnelles reconnues chaque année en Aquitaine.

Les données produites sont donc, pour la très grande majorité, des informations statistiques sur l'activité du CRRMP.

De la même façon que ceux des 6 échelons locaux⁵ de l'Assurance maladie qui traitent les reconnaissances de maladies professionnelles plus "*générales*", ses rapports d'activité sont diffusés, notamment à la DRASS.

De par son activité, le CRRMP est en situation de voir apparaître des problématiques émergentes, comme le *harcèlement moral* par exemple ; par ailleurs, il existe, dans le champ des maladies professionnelles, des manques au niveau de la connaissance de la question des *pathologies musculo-squelettiques*.

L'ERSM s'implique à l'heure actuelle dans un **groupe de travail régional** sur la question de la **lutte contre l'exclusion, professionnelle comme sociale** ; à l'issue d'arrêts de travail de longue durée, il existe en effet un moment clé, une fois les soins dispensés, la pathologie étant considérée comme « stabilisée ». Les indemnités de Sécurité sociale sont suspendues et si la reprise du travail peut être envisagée, surgit parfois le problème du remplacement du salarié dans l'entreprise et de son licenciement... Le risque d'exclusion est alors important.

⁵ CPAM de Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Béarn et Pays-Basque (2 dans les Pyrénées-Atlantiques)

2. le Service Prévention des Risques Professionnels

☞ <http://www.cram-aquitaine.fr/servent/servicesentrepriseprev.htm>

Sa « mission est d'aider l'entreprise à conduire une politique de maîtrise des risques et à l'amélioration des conditions de travail ». Il réalise à cette fin :

- de visites en entreprises
- des formations sur la prévention des risques professionnels aux entreprises d'Aquitaine (Régime général de la sécurité sociale)
- des contrats de prévention

et dispose :

- d'un laboratoire de chimie, pour la prévention, l'évaluation et l'analyse du risque chimique dans les entreprises
- d'une documentation

3. le Service social régional, qui a un rôle dans le maintien dans l'emploi, pour les assurés du Régime Général. Il dispose pour cela de son réseau de 6 équipes départementales et de partenariats avec les médecins du travail, la COTOREP et l'AGEFIPH. ☞ <http://www.cram-aquitaine.fr/social/socialinterv.htm>

L'aide est apportée autour :

- des démarches de reprise du travail dans l'entreprise
- de la conception de son financement : aménagement du poste, actions de formation, abattements de salaire
- et, en cas d'impossibilité de retour dans l'emploi, dans l'élaboration d'un nouveau projet professionnel

A consulter :

📖 **Statistiques régionales des accidents du travail et des maladies professionnelles**

☞ <http://www.cram-aquitaine.fr/servent/prevention/statistiques/statistiques.htm>

A noter :

Outre le Régime général, le **Régime agricole** fait également partie des ressources importantes en matière de santé et travail. En matière d'études, on peut évoquer notamment :

- le projet **Agrican** mené conjointement par les registres des cancers et la MSA, pour étudier le risque de cancer lié à l'utilisation de pesticides (480.000 agriculteurs ou anciens agriculteurs résidant dans 12 départements interrogés pour estimer leur exposition aux pesticides, puis suivis durant 10 ans pour savoir s'il existe un lien entre cette exposition et le fait d'avoir un cancer)
- le **réseau de toxico-vigilance**, mis en place en 1991 par la MSA, l'Institut national de médecine agricole et l'UIPP⁶, et généralisé depuis 1997 à l'ensemble des départements ; mise à disposition des médecins généralistes d'informations nécessaires à la prévention et au traitement des accidents liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, recensement et analyse annuels de ces accidents

⁶ Syndicat professionnel des producteurs de produits phytopharmaceutiques

**La Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
(DRTEFP)**

Une rencontre avec Mme le Dr DALM, Médecin inspecteur régional du travail et de la main d'œuvre, a permis de préciser les actions de son service, les ressources et les besoins repérés.

Exemple d'actions en cours en Aquitaine :

- avec la « Filière bois », travail sur le « cancer au travail »
- la pollution des sites industriels

Les médecins du travail transmettent leur rapport d'activité annuelle à la DRTEFP. Ces données ne font toutefois pas l'objet d'une analyse et il existe une **sous-utilisation de ce réseau**, très proche du terrain, de ses moyens de connaissance des problèmes de santé au travail.

Autres ressources de la DRTEFP :

- Service Etudes, perspectives, évaluation et statistiques – Responsable : M. Berger
- au niveau national, il existe des bases de données issues des informations recueillies par les Médecins Inspecteurs Régionaux du Travail et de la Main-d'Œuvre

L'Observatoire Régional de Santé au Travail (ORST)

Le 13/09/2000, un accord a été signé entre les partenaires sociaux sur la Santé au travail et la Prévention des risques professionnels⁷. Entre autres dispositions, cet accord prévoit la création d'**Observatoires Régionaux de Santé au Travail (ORST)**, structures d'échange et de concertation, assurant également la promotion locale des orientations politiques en liaison avec la CRAM, avec un financement issu du fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles de la CNAMTS (0,6% de cette branche).

Cet accord prévoit que les ORST seront :

- assistés d'une Commission consultative comprenant un pôle médical, un pôle technique (CRAM, OPPBTP⁸), d'un pôle organisationnel (ARACT⁹) et de personnalités qualifiées. Elle est chargée d'aider l'ORST à déterminer les axes d'études et d'accompagnement à mettre en œuvre.
- relayés au niveau départemental par des Commissions paritaires interprofessionnelles qui réaliseront des bilans, les transmettront à l'échelon régional et seront responsables de la diffusion des recommandations régionales et du relais, notamment vers les PME et TPE¹⁰ dépourvues de Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

L'**ORST Aquitaine** est une instance en développement, qui envisage d'aborder des thématiques particulières, telles que les cancers professionnels ou le maintien dans l'emploi¹¹, éventuellement à travers la mise en place d'études.

Son siège est à l'ARACT et le secrétariat technique est assuré par la CRAMA.

On peut en tout cas s'étonner que l'Etat n'y soit pas représenté, particulièrement la DRTEFP, ce que regrette Mme le Dr Dalm.

M. J.-P. Barthe (Union Régionale Interprofessionnelle CFDT Aquitaine), premier président de l'ORST Aquitaine, indiquait en 2003¹² que le Conseil d'administration devait encore préciser les modalités de mise en œuvre d'une commission consultative, définir un plan de travail afin de pouvoir « *observer, évaluer, impulser et construire le plan de charge et le budget de projets de prévention* »... M. Barthe appelait, par ailleurs, de ses souhaits la construction des outils et instruments utiles à des politiques, des pratiques et des cultures de la prévention...

⁷ MEDEF, CGPME et UPA d'une part et CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT-FO et CGT d'autre part.

⁸ Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics

⁹ Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail

¹⁰ "Petites et Moyennes Entreprises" et "Très Petites Entreprises"

¹¹ Information communiquée par Mme le Dr Dalm

¹² *Actualités, La lettre d'information de l'Aract Aquitaine*, 2^{ème} trimestre 2003, n°17

Laboratoire Santé au Travail Environnement / ISPED¹³ / Université Bordeaux
2

Centre hospitalier universitaire / Service de médecine du travail et de
pathologie professionnelle

Présentation de l'activité en "Santé et travail" - Rencontre avec M. le Pr. Patrick Brochard (*)

(*) Professeur des Universités en Épidémiologie, Économie de la Santé et Prévention (Université Victor Segalen Bordeaux 2 / Directeur du Laboratoire Santé Travail Environnement - LSTE) et Praticien Hospitalier - Chef du Service de médecine du travail et de pathologie Professionnelle (CHU Bordeaux)

L'activité se répartit en deux grands pôles :

- **activité hospitalière** (« Observations cliniques »)
 - o **Service de médecine du travail** des salariés du Centre hospitalier universitaire et des Universités Bordeaux 2, 3 et 4. Ces populations sont donc intégralement connues en terme de médecine du travail.
Projet d'extension du service avec la prise en charge des salariés de la Médecine préventive du Rectorat de l'Académie de Bordeaux, des autres hôpitaux aquitains et des sapeurs-pompiers d'Aquitaine
 - o **Consultation de Pathologie professionnelle**, principalement pour la Gironde (du fait de l'implantation géographique du service). Les interventions sont plus ponctuelles, sur un "échantillon" de dossiers seulement :
 - le service a une convention avec l'AGEFIPH et intervient dans le cadre de consultations pour des reclassements
 - lorsque les médecins du travail dépistent des incompatibilités potentielles avec les postes de travail, pour un avis clinique
- **activité universitaire**
 - o Enseignement : aux professionnels de la Santé (médecins du travail, infirmiers du travail...)
 - o Recherche : LSTE (Laboratoire Santé Travail Environnement) ; les travaux sont axés sur les causes des maladies professionnelles, pas sur les recherches de solutions.
 - Programme National de Surveillance du mésothéliome (registre aquitain du mésothéliome, volet étiologique)
 - évaluation des expositions aux particules (amiante, autres fibres, particules non fibreuses)

Les manques d'informations repérés :

- Producteurs d'informations et sources de données en Aquitaine sur "Santé et travail" mériteraient d'être mieux connus.
Cette remarque du professeur Brochard conduit à remarquer que la base de données de la Plate-forme, si son alimentation pouvait être étendue à tous les producteurs du champ « Santé et travail », constituerait à l'évidence un outil tout à fait pertinent pour rationaliser les efforts des acteurs de ce champ.

¹³ Institut de Santé publique, d'épidémiologie et de développement

- **médecine du travail chez les artisans**, alors même que leurs ouvriers sont, eux, suivis et "connus"

On peut remarquer que, dans le département du Nord, les artisans peintres en bâtiment, ont, à leur demande, bénéficié d'une démarche d'aide à l'amélioration de leurs connaissances des risques et à la formation de leurs apprentis à l'évaluation et à la prévention des risques, ainsi que de la création d'un suivi médical pour les artisans non salariés¹⁴.

Autres organismes d'enseignement et de recherche

◆ **Laboratoire d'Ergonomie des Systèmes Complexes (Université Bordeaux 2 / ISPED)**

Directeur : Pr. François DANIELLOU

« *L'ergonomie étudie l'activité de travail, afin de contribuer à la conception de moyens de travail adaptés aux caractéristiques physiologiques et psychologiques des êtres humains, avec des critères de santé et d'efficacité économique* » (F. Daniellou, 1986).

Les missions du laboratoire : élaboration, formalisation et diffusion de méthodologies d'intervention

Les champs de recherche :

- Introduction de l'ergonomie dans la conduite de projet
- Recherches relatives à la santé au travail, avec 3 thèmes privilégiés :
 - Prévention des troubles musculo-squelettiques
 - Développement de méthodologies d'évaluation des risques
 - Approche de la santé dans le secteur des services
- Recherches relatives à la performance et à l'organisation du travail

Site web

<http://www.isped.u-bordeaux2.fr/RECHERCHE/ERGONOMIE/FR-ERGO-Accueil.htm>

◆ **Département Hygiène, Sécurité, Environnement, Université Bordeaux 1 / Institut universitaire de technologie**

Chef du département : Mme Martine VALLIER

Site web

<http://hse.iut.u-bordeaux1.fr/>

¹⁴ Evaluation des risques professionnels : lorsque les acteurs de l'entreprise construisent ensemble de nouvelles pratiques de prévention. Notes de congrès sur la communication de M. Dayre. (Source : voir note 4)

Eléments de conclusion...

L'objectif de l'enquête réalisée par le CEAHI d'Aquitaine était de mieux cerner les ressources régionales disponibles en matière de « Santé et travail »...

Le champ

Le souhait initial, tel qu'il avait été exprimé par M. Michel Laforcade¹⁵ était que les interrogations portent également sur la question de la « *santé pour ceux qui n'ont pas de travail* ».

L'actualité de la fin d'année 2004 et du début 2005 a montré combien, en effet, cette question complémentaire se pose, avec l'adoption le 18 décembre 2004, par la Confédération nationale des syndicats dentaires, majoritaire chez les dentistes avec 15 000 adhérents, d'une motion à propos de la couverture-maladie universelle, invitant ses membres à suspendre les soins « non-urgents » à destination des patients défavorisés, et dénonçant les tarifs applicables aux bénéficiaires de la CMU¹⁶.

Si la connaissance de ces populations hors du champ du travail et de sa médecine passe, pour une grande partie, par d'autres réseaux que ceux impliqués dans le champ « Santé - Travail », on a vu qu'un groupe de travail régional, auquel participe notamment l'ERSM de la CRAMA, s'intéressait à ceux qui se trouvent dans cette situation à l'issue d'un licenciement consécutif à un arrêt maladie de longue durée.

Les ressources et les informations

Au niveau régional :

- le réseau des médecins du travail aquitains constitue une ressource, qui peut paraître, on l'a vu, sous-employée pour l'aspect « observation »
- en pratique, le recensement du type d'informations statistiques produites par la CRAMA (CRRMP) et les 6 échelons locaux de l'Assurance maladie devrait être prochainement ajouté à la Base de données constituée dans le cadre de la Plate-forme régionale d'observation sanitaire et sociale.

Il faut également citer les études nationales dont on peut attendre des informations, outre Agrican ou le programme de surveillance du mésothélium déjà évoqués :

- ***l'enquête SVP50*** (Santé et vie professionnelle après 50 ans), menée en 2003 par plus de 600 médecins, sur un échantillon de 11 122 salariés¹⁷
- l'enquête sur le devenir des salariés ayant fait l'objet d'un avis médical d'inaptitude totale permanente à leur poste de travail ; il s'agit d'une enquête médico-sociale, locale, rétrospective sur les années 2000 à 2002, puis prospective à partir de 2003, enquête pilote qui va être généralisée pour mettre en place un observatoire¹⁸

¹⁵ Planification des travaux pour l'année 2004 et échanges avec les membres de la Plate-forme, *Actes de la Journée du 7 avril 2004*, M. Laforcade, 2004

¹⁶ *Le Monde*, 26 janvier 2005, article de Bertrand Bissuel

¹⁷ Santé, travail et "maintien dans l'emploi" des salariés de plus de 50 ans : différences entre sexe et conditions socio-professionnelles. Notes de congrès sur la communication de F. Bardot. (Source : voir note 4)

¹⁸ Enquête sur le devenir des salariés ayant fait l'objet d'un avis médical d'inaptitude totale permanente à leur poste de travail – Présentation du protocole et premiers résultats. Notes de congrès sur la communication de C. Vilaine. (Source : voir note 4)

Les lacunes thématiques repérés

L'enquête menée a permis d'identifier :

- des populations susceptibles d'échapper aux actions en Santé / Travail :
 - la médecine du travail chez les artisans
 - la question des petites entreprises (le projet *EVEREST*, INRS / CRAM, - Etudes et veille des risques dans les petites entreprises par un réseau santé – travail -, répond d'ailleurs à ce manque)¹⁹
- des thèmes pour lesquels les connaissances peuvent être jugées insuffisantes.
 - les pathologies musculo-squelettiques, qui comme le stress, font partie des nouveaux problèmes de santé qui caractérisent le champ de la médecine du travail ²⁰

D'autres thèmes ont été évoqués lors du 28^{ème} Congrès national de médecine et santé au travail, parmi lesquels :

- le problème du suivi du salarié
 - avant la reprise, avec la visite de « *pré-reprise* » (article R. 241-51), presque tombée en désuétude alors qu'elle permet de « *cerner au mieux les éléments du retour au travail* »²¹ et qu'elle mériterait de retrouver sa place dans la pratique des médecins du travail
 - après son arrêt de travail, alors qu'il est en phase de soin et de rééducation, avant consolidation, surtout dans les PME et TPE²²

Par ailleurs, le champ « Santé-Travail » est caractérisé par une « *polémique qui entoure le chiffre exact des maladies d'origine professionnelle* », où il apparaît que « *les pathologies liées au stress, à l'épuisement moral et psychique ou au harcèlement sont statistiquement très mal identifiées, alors même qu'elles font l'objet d'un nombre grandissant de plaintes* »²³.

En Aquitaine, le développement de l'activité de l'ORST devra être suivi, en espérant que cette instance prenne la place qui lui revient et puisse concourir pleinement à améliorer la connaissance de son champ d'intervention.

La Plate-forme pourra, en tout état de cause, constituer un appui, par le repérage des ressources et la mobilisation des acteurs, qui permettra en outre, de bénéficier des intervenants qui, hors du champ strictement « Santé et travail » n'en agisse pas moins, ou dans le Travail, ou dans la Santé (au sens de l'OMS, où la Santé est « *un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* »).

¹⁹ Mise en synergie des moyens pour aider à l'évaluation des risques dans les petites entreprises : exemple d'actions. Notes de congrès sur la conférence de D. Lafon. (Source : voir note 4)

²⁰ Santé au travail : nouveaux enjeux dans un monde en changement. Notes de congrès sur la conférence inaugurale de J. Rantanen. (Source : voir note 4)

²¹ La visite de "pré-reprise" : un outil essentiel de prévention médico-social. Notes de congrès sur la communication de B. Gall. (Source : voir note 4)

²² Incidences des conditions de travail sur le maintien dans l'emploi des salariés : un sujet d'actualité. Notes de congrès sur la communication de E. Leclerc. (Source : voir note 4)

²³ *L'Inspection du travail en France en 2002 – Les chiffres clés*, Rapport au Bureau international du travail, Bilans et Rapports, Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, 2004, 305 p
<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000468/0000.pdf>


ANNEXE :

INSTITUTIONS, ORGANISMES ET RESSOURCES EN LIGNE

1. Institutions et organismes aquitains

● Caisse régionale d'assurance maladie d'Aquitaine – CRAMA

 <http://www.cram-aquitaine.fr>

 Vigie - Vigilance pour la Santé et la sécurité au travail - Lettre du département des risques professionnels de la CRAMA

 <http://www.cram-aquitaine.fr/publication/publication.htm>

 <http://www.cram-aquitaine.fr/publication/servent/publiservent.htm>

● Mutualité Sociale Agricole

 <http://www.msa.fr>

et sites départementaux existants :

<http://www.msa33.fr> ; <http://www.msa40.fr> ; <http://www.msa47.fr> ; <http://www.msa64.fr>


● Institut national de médecine agricole (INMA)

Créé pour prendre en compte les questions de santé en milieu agricole et rural et former les médecins du travail de la MSA.


 <http://www.inma.fr>

● Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail

 <http://www.aquitaine.aract.fr>

 L'ARACT a pour mission d' « aider les entreprises dans leurs projets de modernisation, avec l'implication de tous les acteurs concernés, pour améliorer à la fois la situation des salariés et l'efficacité des entreprises afin de maintenir et de favoriser l'emploi ». Elle développe pour cela son activité autour de 3 grands axes d'actions :

- compétences et travail
- santé et travail
- technologie, organisation et travail

 Bilan des conditions de travail en Aquitaine, DRTEFP / ARACT Aquitaine, novembre 2004, 112 p

 http://www.aquitaine.aract.fr/pdf/BilanCT_part_1.pdf

et http://www.aquitaine.aract.fr/pdf/BilanCT_part_2.pdf

2. Institutions et organismes nationaux

● Ministère de l'emploi, du travail, et de la cohésion sociale

● Santé et Sécurité au travail

 <http://www.sante-securite.travail.gouv.fr/>

● Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

Calendrier des manifestations  <http://www.ptolemee.com/dares/>

 Plan National Santé Environnement (PNSE), présenté le 21 juin 2004

 <http://www.sante-securite.travail.gouv.fr/pdf/PNSE.pdf>

- Institut de Veille Sanitaire - Le Département Santé Travail

 <http://www.invs.sante.fr/departements/dst/>


et les antennes régionales sous l'autorité partagée de l'INVS et de la DRASS : **Cellules interrégionales d'épidémiologie (CIRE)**

- Institut national de recherche et de sécurité (Sécurité et santé au travail)

 <http://www.inrs.fr>

 « Documents pour le Médecin du travail », revue trimestrielle :

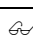
 <http://www.dmt-prevention.fr>

 Un Guide électronique d'accès aux tableaux des maladies professionnelles

 <http://inrs.dev.optimedia.fr/mp3/>


- Centre Interservices de Santé et de Médecine du travail en Entreprise (CISME)

 <http://www.cisme.org>

 Le CISME regroupe **335 Services interentreprises de Médecine du travail** qui assurent la surveillance de **près de 11 millions de salariés**, avec une mission de représentation nationale, d'information et de conseil.


Le département scientifique du CISME, "*Action Scientifique et recherche en Médecine du Travail*" (ASMT), a par ailleurs une activité de promotion et de développement de la Recherche en Médecine du travail.

3. Quelques publications récentes


 ARNAUDO B., MAGAUD-CAMUS I., SANDRET N., FLOURY M.-C., GUIGNON N., HAMON-CHOLET S. et WALTISPERGER D.- Les expositions aux risques professionnels par secteur d'activités. **Document d'études**, Ministère du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale / Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), décembre 2004, n°89, 175 p

 <http://www.travail.gouv.fr/etudes/pdf/DE89.pdf>


Publication synthétique :

 ARNAUDO B., MAGAUD-CAMUS I., SANDRET N., COUTROT T., FLOURY M.-C., GUIGNON N., HAMON-CHOLET S. et WALTISPERGER D.- L'exposition aux risques et aux pénibilités du travail de 1994 à 2003 : premiers résultats de l'enquête SUMER 2003. **Premières informations et premières synthèses**, Ministère du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale / Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), décembre 2004, n°52.1, 8 p

 <http://www.travail.gouv.fr/publications/picts/titres/titre2290/integral/2004.12-52.1.pdf>

 WALTISPERGER D.-Le travail est rendu responsable d'un problème de santé sur cinq. **Premières informations et premières synthèses**, Ministère du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale / Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), mai 2004, n°19.1, 4 p

 <http://www.travail.gouv.fr/publications/picts/titres/titre2138/integral/2004.05-19.1.pdf>

 AMAR M. et AMIRA S. – L'emploi des personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé de longue durée. Premiers résultats de l'enquête complémentaire à l'enquête emploi de mars 2002. **Premières informations et premières synthèses**, Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité / Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), octobre 2003, n°41.3, 8 p

 <http://www.travail.gouv.fr/publications/picts/titres/titre2016/integral/2003.10-41.3.pdf>